

L'enjeu de la réparation du dommage corporel, à savoir la protection de la personne humaine, impose une perpétuelle réflexion destinée à l'améliorer sinon à la perfectionner.

Précisé par les termes « défis et perspectives », l'objectif assigné à ce cycle de conférences est double.

En termes de défis, il s'agit de questionner les pratiques et les techniques pour éprouver leur pertinence et leur efficacité, autrement dit, de défier l'existant pour, si nécessaire, le repenser.

En termes de perspectives, il s'agit de s'intéresser aux évolutions qui se dessinent pour mieux les appréhender et les intégrer.



COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01  
www.courdecassation.fr

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo  
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

## Réparation du dommage corporel : défis et perspectives



### Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation  
de 17h00 à 19h00*

*Accueil de 16h30 à 17h00  
entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>*



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats  
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin de chaque colloque

# Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

*sous la direction scientifique de*

*Madame Mireille Bacache, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*

*Madame Anne Guégan, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne*

*Département « Contrat, Responsabilité civile, Assurances » de l'IRJS*

*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

## I. Revisiter les postes de préjudices de la nomenclature Dintilhac

17 septembre 2020 **Revisiter les postes de préjudices patrimoniaux**

Modérateur :

**Anne GUEGAN**, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intervenants :

**Patrice JOURDAIN**, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Anais FRANCAIS**, Avocat à la cour

**Bénédicte PAPIN**, Avocat à la cour

**Marie-Christine LAGRANGE**, Magistrat honoraire à la cour d'appel de Paris

**Marie-Nil CHOUNET**, Magistrate au tribunal administratif de Paris

10 décembre 2020 **Revisiter les postes de préjudices extrapatrimoniaux**

Modérateur :

**Anne GUEGAN**, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intervenants :

**Alice BARRELLIER**, Avocat à la cour

**Pierre-Henri LEBRUN**, Avocat à la cour

**Benoit MORNET**, Conseiller à la Cour de cassation

**Marie-Christine LAGRANGE**, Magistrat honoraire à la Cour d'appel de Paris

**Patrice JOURDAIN**, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## II Questionner l'évaluation médico-légale

29 mars 2021 **Quels experts ?**

3 mai 2021 **Quels outils ?**

## III. Confronter l'évaluation financière

17 juin 2021 **Focus sur les préjudices patrimoniaux**

17 septembre 2021 **Focus sur les préjudices extra-patrimoniaux**

## IV. Mesurer l'impact de l'intelligence artificielle sur le dommage corporel

9 décembre 2021 **L'incidence de l'intelligence artificielle sur l'évaluation et la compensation du handicap**